

JANVIER 2021 : POINT DES PROJETS ET TRAVAUX DE LA COMMUNE

7 mois très actifs au sein du conseil municipal malgré le contexte sanitaire difficile ont permis de mettre un certain nombre de projets sur les rails.

Les différentes commissions de travail du conseil municipal sont opérationnelles et différents projets, se dessinent déjà.

PHASE DES GRANDS PROJETS

Ils sont soit à l'étude soit bien avancés, ils demandent plus de temps de réflexion et l'équipe municipale travaille sur le maximum d'aides afin de les finaliser.

1) LE PROJET DE REHABILITATION DE LA MAIRIE

Il a été repensé compte tenu des orientations souhaitées par le nouveau conseil municipal.

L'objectif est de :

- faire de ce bâtiment un lieu regroupant différentes fonctionnalités pour le public, à savoir, mairie, agence postale, mais également point relais services et de mutualiser les équipements et le personnel.

Un point relais service permettrait aux personnes qui n'ont pas internet, qui ont des difficultés pour traiter leurs dossiers d'avoir une aide administrative et technique en toute confidentialité.

Des maisons de services se développent, Doucier pourra dans ce cas être un point relais. Ce nouveau service se fera en partenariat avec la communauté de communes et il est important qu'il soit dès à présent intégré à l'organisation des locaux.

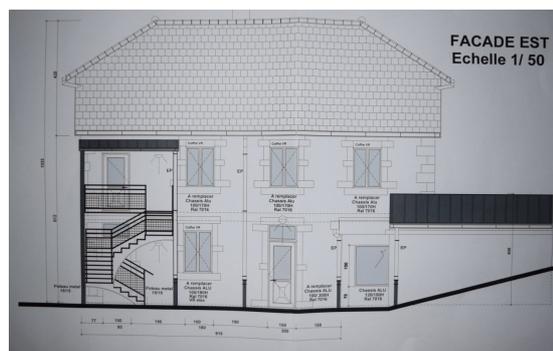
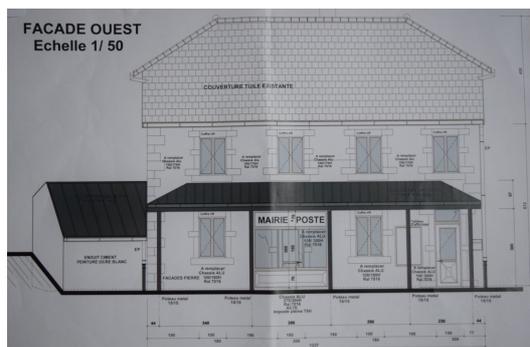
- créer une salle de conseil plus fonctionnelle, adaptable pour les mariages, et pour tout type de réunions d'associations...

Le logement de l'étage sera réhabilité comme prévu mais avec une entrée totalement indépendante sur l'arrière de la mairie.

Le bureau du maire (en place de l'ancien escalier) sera réalisé en prolongement des bureaux de mairie et agence postale, avec un accès indépendant permettant l'accueil du public.

Le conseil a souhaité libérer l'espace intérieur pour l'accueil du public, les services et l'accès aux personnes à mobilité réduite, en créant une marquise et un sas d'entrée sur l'extérieur ce qui valorisera la façade de la mairie.

L'appel d'offre sera lancé en ce début d'année avec une prévision de fin des travaux d'ici 1 an, si la crise ne perturbe pas l'avancée du projet.



Les nouveaux plans de la future mairie et du logement

2) AMENAGEMENT SECURITAIRE DE LA COMMUNE

C'est un travail de longue haleine, le conseil a démarré la visite de Doucier, mais malheureusement le confinement n'a pas permis de poursuivre. La visite va reprendre très prochainement, afin de poser clairement les problématiques et prioriser les axes de travail. Une rencontre avec les services du conseil départemental sera également organisée afin de définir ce qui est potentiellement réalisable et ce qui ne l'est pas. Ceci permettra d'orienter les aménagements compte tenu de la traversée de la route départementale car nous avons des contraintes à respecter. Il reste à parcourir Chambly, Collondon et les deux impasses au-dessus du lac.

3) ZONE DE JEUX INTERGENERATIONNELS

La commune a saisi l'opportunité d'acheter le terrain de Mme Roux face au groupement scolaire (en cours). L'emplacement de cette zone d'environ 25 ares est idéale pour créer un cœur de village, si absent pour Doucier.

L'objectif est de créer un espace jeux pour différentes tranches d'âges tout en maintenant les éléments paysagers du site. Dans ce cadre un contact a déjà été pris avec Vincent Dams de Jura Nature Environnement pour un accompagnement.

Les éléments de paysages pouvant être gardés (sans problèmes sanitaires, ni sécuritaires) seront réorganisés, entretenus, afin que les jeux puissent s'intégrer.

Déjà le projet s'oriente sur un City stade, des jeux par tranche d'âge, terrains de boules, avec des cheminements et bancs.

Mais tout n'est pas encore défini, et un dossier de demande d'aide est en préparation.

Objectif pour 2022, on l'espère !!



4) PLAGES DE DOUCIER, LE PROJET DE « DSP » PRÊT MAIS REPORTÉ !!

La commission Plage a retravaillé le dossier de délégation de service public (DSP), mais nous sommes contraints de décaler sa mise en place (ce ne sera pas pour 2021). En effet le Conseil départemental a lancé un projet restructurant sur l'ensemble du site du lac de Chalain, avec la remontée de la cote du lac à 488 m qui impactera fortement notre belle plage de sable (tant appréciée des familles) puisqu'elle disparaîtra complètement. Il faut donc repenser le projet dans son ensemble et s'intégrer à un schéma plus global sans pour autant compromettre l'objectif de la DSP. Des études d'impact environnemental et agricole sont également en cours.

5) ANCIENNE GENDARMERIE, ROUTE DE CHALAIN, QUEL DEVENIR ?

Depuis le départ en juillet des derniers locataires, nous avons saisi l'OPH gestionnaire du site pour connaître leur décision quant au devenir de cette parcelle.

Après une rencontre avec l'OPH, il est donc prévu qu'elle lance une étude en 2021 sur l'avenir du site. Les 4 logements vétustes seront semble-t-il détruits. Un nouveau projet autour de 4 ou 5 modules Type T3 pourrait voir le jour d'ici 2023, à la demande de la commune orienté pour des seniors seuls ou en couples à la recherche de petites unités, des personnes seules ou des jeunes couples.

C'est un projet auquel la commune sera associée et c'est une vraie opportunité car situé au centre du village, à proximité des commerces et services.

Nous suivrons ça de très près !



PHASE DES PROJETS A COURT TERME

Ces projets sont souvent plus rapides, réalisés au fil de l'eau, des opportunités, des nécessités et des problèmes.

- ENTRETIEN ET RENOVATION DES LOCATIFS

Avec le départ de notre garde ONF, en vue de l'arrivée du nouveau garde, il a été décidé de rénover la maison forestière qui ne l'avait pas été depuis plus de 30 ans hormis les fenêtres et la chaudière.

L'employé communal et certaines entreprises ont réalisé un gros travail depuis août. La cuisine a été totalement refaite et ouverte sur la salle à manger, la salle de bain également, et l'ensemble des pièces rafraîchies.

L'appartement au-dessus de la mairie et agence postale, a bénéficié également de quelques travaux, changement des volets...

Des travaux sont en cours, ou sont programmés à la maison rue du moulin et dans certains logements de la Delaise.

Il a été décidé de réaliser ces travaux, pour leur nécessité ou urgence mais également parce que la commune a saisi l'opportunité du **plan de relance**. Ceci a permis d'être aidé à hauteur de **63 %** sur l'ensemble des travaux engagés. Travaux que nous aurions sans doute décalés dans le temps sans ces aides.

- TRAVAUX DE LA FONTAINE -DOUCIER

Avec la création du lotissement, la fontaine malheureusement ne chantait plus.

Des travaux nécessaires au captage de l'eau étaient donc nécessaires et permettront de revoir l'eau couler.

Sans doute certains d'entre vous auront été surpris, déçu de voir qu'on avait coupé les arbres qui bordaient le lotissement et à venir ceux de la fontaine. Ce n'est pas de gaieté de cœur, mais ces frênes très malades devenaient dangereux. Il était urgent d'intervenir, les dernières périodes de grands vents nous donnant raison.

Mais déjà la commission planche sur des alternatives pour embellir cette zone autour de la fontaine et replanter de nouvelles essences.

Un projet est en cours également pour replanter des tilleuls le long de la plage en remplacement des frênes coupés l'an passé.

- ZONE DE DECHETS VERTS,

Suite à un contrôle inopiné des services de l'État, nous avons dû fermer la zone de déchets verts en attendant les suites qui seront données car elle n'était pas conforme et régulièrement il était constaté des incivilités (dépôts de matériaux inertes de démolition strictement interdit).

Nous avons conscience du désagrément et nous allons étudier une alternative. En attendant, le conseil propose aux particuliers soit de se rendre à la déchetterie de Clairvaux les lacs ou soit la possibilité de broyer les déchets avec le broyeur de la commune sur inscription (cf article modalités dans ACTU)

- INSTALLATION DU SECRETARIAT DU SYNDICAT DES EAUX A DOUCIER

Le syndicat des Eaux du Lac d'Ilay a son siège social à Doucier et c'est tout naturellement que le secrétariat a intégré les locaux de l'agence postale qui sont mutualisés.

- UN REGLEMENT POUR LE CIMETIERE

La commission a travaillé sur un règlement qui a été validé lors du conseil municipal du 19 janvier 2021.

Des aménagements à venir pour de nouvelles zones de fleurissement et embellissement sont également à l'étude.

NOUVEAUX PROJETS TRANSVERSAUX

Il était important pour les membres du conseil de mieux communiquer et d'adapter cette communication aux différents publics.

Nous avons donc réalisé avec l'aide de Jordel média, **un logo** pour la commune, un visuel qui sera décliné sur toutes les publications à venir.

Un site internet, en remplacement de l'ancien blog qui, indépendamment de nous, a été bloqué en juin et dont nous n'avons rien pu récupérer.

Ce piratage nous a conforté dans l'idée que les données n'étaient pas sécurisées et nous avons souhaité répondre à la légalité sur ce point en passant par un prestataire qui plus est de proximité : Jordel média, avec qui nous pouvons échanger et être formés...

Un journal, pour créer du lien avec la population, régulièrement au moins 2 fois par an. Un focus sur les projets, la commune, dans lequel, associations, services pourront également communiquer.

Un soutien logistique, technique auprès des associations qui œuvrent pour créer de l'animation dans notre village. Leur rôle est important, on le perçoit encore plus en cette période de pandémie, où les liens manquent, les moments de convivialité.

Un premier temps a eu lieu pour préparer Noël, malgré la période de confinement, qui nous a bien limité.